

## **La polémique sur l'endothérapie et Beauveria**

La polémique suscitée autour de l'endothérapie et du champignon Beauveria repose sur beaucoup d'erreurs, de méconnaissances et de désinformation.

Tout d'abord ni l'endothérapie ni Beauveria ne constituent des techniques nouvelles dans la lutte contre le CRP. Elles font l'objet d'expérimentations ou d'applications depuis plus de 20 ans. L'application de certaines techniques d'endothérapie à grande échelle remonte même à plus de 50 ans contre divers ravageurs des palmiers. Par contre, l'utilisation de Beauveria au champ dans la lutte contre le CRP n'a jamais vraiment dépassé le stade expérimental. Concernant les solutions biologiques, seuls les nématodes ont fait jusqu'à présent l'objet d'autorisations et d'applications à une assez grande échelle.

Le problème des solutions biologiques pour lutter contre le CRP comme d'ailleurs des traitements par aspersion d'insecticides chimiques est la faible durée d'efficacité de ces traitements ainsi que la difficulté de leur application. Ces deux paramètres rendent prohibitive et inapplicable la mise en œuvre de ces solutions à grande échelle et en urgence. Or la dimension prise par l'extension du CRP en France est telle qu'une intervention massive et rapide est maintenant seule en mesure d'éviter une nouvelle vague d'explosion du CRP qui signerait la dégradation irréversible du patrimoine palmiers de la Côte d'Azur.

Une grande partie de la polémique actuelle repose sur cette méconnaissance grave de la situation et de l'urgence. Il ne s'agit plus hélas de traiter de petits foyers ce qui serait sans doute réaliste à l'aide de solutions biologiques comme les nématodes qui, à la différence de Beauveria, ont fait leur preuve et sont autorisés, mais tout le littoral varois et une grande partie de celui des Alpes Maritimes.

Par ailleurs, je relève dans la polémique qui a suivi la publication de l'arrêté du 20 mars 2012 sur l'autorisation de « l'expérimentation » de l'endothérapie (il y aurait beaucoup à dire sur cet arrêté) de nombreuses informations sérieusement erronées :

- cela fait longtemps que l'on sait que certaines souches de Beauveria sont capables de tuer le charançon rouge à condition que les traitements atteignent correctement le ravageur. Il n'y donc là rien de bien nouveau. Présenter cette information comme une nouveauté est trompeur mais c'est surtout passer complètement à côté des paramètres qui comptent : l'applicabilité et l'efficacité sur grands palmiers, la persistance d'action, le nombre de traitement et en définitive le coût.
- il est erroné d'assurer que les traitements à l'aide de Beauveria contre le CRP sont déjà autorisés en Espagne. Laisser en conséquence entendre que l'emploi de Beauveria se substituerait à l'endothérapie relève de la désinformation caractérisée.
- il est également tout à fait erroné d'assurer que l'endothérapie est abandonnée en Espagne. C'est tout le contraire qui est en train de se produire parfois d'ailleurs de manière discutable (voir le système dit de la « piqueta » néfaste à la cicatrization et donc à risque).

- la pratique de l'endothérapie exige de respecter certaines règles qui nous ont d'ailleurs conduits à proposer au Ministère de l'agriculture un protocole précis et l'obligation d'une formation complémentaire des professionnels habilités à intervenir en zones infestées (qui n'a pas grand-chose à voir avec celle prévue dans l'arrêté !). Contrairement à ce qui est parfois affirmé et même écrit par de soi-disant experts des palmiers, les blessures créées par la pratique de l'endothérapie comme par toute autre événement sont tout à fait capables de « cicatriser » chez les palmiers comme chez les arbres. Les processus de « cicatrisation » chez les palmiers sont maintenant bien connus ce qui permet de définir les bonnes pratiques de l'endothérapie. L'une d'elles est de réduire au minimum le nombre de perforations à réaliser dans le stipe ce qui nous a conduits à rechercher des insecticides à longue persistance d'action. Nous avons établi que l'un des insecticides testés, qu'il est de plus possible d'introduire de manière très simple et très peu coûteuse, permet de protéger les palmiers pendant un an !

- les risques de l'endothérapie en particulier sur la santé humaine et les plantes invoqués par certains sont tout à fait farfelus. Le gros avantage de l'endothérapie par rapport aux traitements par pulvérisation actuellement autorisés repose justement sur le fait que le produit utilisé est confiné dans la plante. C'est cet aspect qui rend l'usage de l'endothérapie si intéressant en milieu urbain.

- invoquer un risque de pollution des sols et de l'eau par les racines des palmiers traités par endothérapie relève une forte méconnaissance du processus de migration qui est essentiellement ascendant via la sève brute.

- quant au risque sur la faune, l'essentiel de celle qui est associée au palmier ne s'en alimente pas mais ne fait que s'y abriter ou consommer les parties mortes qui ne contiennent aucun résidu des produits injectés. L'éventuel risque sur les abeilles ne concerne que certains produits chimiques et seulement les palmiers mâles dont elles viendraient butiner le pollen. Les données actuellement disponibles indiquent des teneurs nulles dans les organes floraux. Par précaution, il a été néanmoins prévu l'élimination des inflorescences mâles dans le dispositif d'utilisation de l'endothérapie.

- enfin, le recours à l'endothérapie n'est absolument pas proposé comme une pratique routinière prévue pour durer mais, au contraire, pour une période courte dans le cadre de plans d'éradication conçus pour aboutir en quelques années. Il ne s'agit donc que d'un usage d'insecticide chimique pendant une durée très limitée pour faire face à une situation exceptionnellement grave.

Il est urgent de revenir à un débat serein et rigoureusement argumenté si l'on veut sauver nos palmiers.

Michel Ferry

INRA

29/03/2012